

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communautaire

Saint-Chef, le 17 juillet 2020

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine séance du **conseil communautaire** qui se tiendra le

Jeudi 23 juillet à 17h45
Gymnase intercommunal à Morestel

L'ordre du jour sera le suivant :

I. Administration générale

1. Fixation du nombre de conseillers délégués
2. Elections des conseillers délégués
3. Désignations des représentants au sein des organismes extérieurs
 - SICTOM de la région de Morestel
 - Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)
 - Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)
 - Syndicat d'Aménagement pour les Gens du Voyage (SAGAV)
 - Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB)
 - Syndicat de la Plaine et des collines du Catelan
 - Syndicat des Abrets
 - Syndicat Mixte de Production des Eaux du Nord-Ouest Isère (SYPENOI)
 - Territoire d'Energie 38
 - SIM de Morestel
 - Syndicat Mixte du Lycée la Pleïade
 - Association OSEZ
 - Mission locale du Nord Isère
 - Isère Aménagement
4. Désignation des membres de la commission d'Appels d'Offres
5. Délégations du conseil communautaire au président

II. Finances

1. Décision modificative du budget principal
2. Décision modificative du budget annexe eau potable
3. Présentation des comptes de gestion des 7 syndicats dissous à la suite de la prise de compétence Eau et Assainissement
4. Présentation des comptes administratifs des 7 syndicats dissous à la suite de la prise de compétence Eau et Assainissement
5. Protocole financier dans la cadre de la dissolution du SIM

III. Eau et assainissement

1. Délibération de levée des réserves suite à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) relative au projet de construction d'un bassin de stockage/restitution n°2 sur la commune de MONTALIEU-VERCIEU

2. Questions diverses

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, le port du masque sera obligatoire ainsi que l'application des gestes barrières.

Merci de venir avec votre propre stylo.

La séance sera ouverte au public, sous réserve du respect du protocole sanitaire en place (nombre de places limitées notamment).

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires, l'expression de mes sincères salutations.

Le président
Jean-Yves BRENIER